



**Discours de M. Mohamed TRAORE, Conseiller à la Mission permanente du Mali
auprès des Nations Unies**

**Deuxième partie de la reprise des travaux de la Cinquième Commission de
l'Assemblée générale**

**Point 161 de l'ordre du jour : Budget de la Mission multidimensionnelle
intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour
l'exercice allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023**

Lundi 09 mai 2022

Monsieur le Président,

1. Je tiens à vous exprimer l'appréciation de ma délégation pour la manière remarquable avec laquelle vous et les membres de votre Bureau, dirigez les travaux de notre Commission. Nous associons à cette appréciation le Secrétariat de la Cinquième Commission pour le professionnalisme et la constance qui caractérisent son appui à la Commission.
2. Je remercie les représentants du Secrétariat ; du Bureau des services de contrôle interne ; du Bureau des services de contrôle interne ; et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour la présentation de leurs rapports respectifs.
3. La délégation du Mali souscrit pleinement à la déclaration prononcée le 03 mai dernier par le Cameroun au nom du Groupe Africain, dans le cadre du financement de toutes les Opérations de paix des Nations Unies. La délégation du Mali **adhère particulièrement à l'approche Mission par Mission**, fondée sur les spécificités de chaque Mission onusienne. Aussi, je souhaite faire quelques observations à titre national sur le financement de la MINUSMA.
4. Je prends note de la proposition budgétaire du Secrétaire général pour la période 2022 / 2023, s'élevant à 1 262 069 700 dollars, représentant une augmentation de 90,4 millions de dollars, soit 7,7%.

Monsieur le Président,

5. En ma qualité de représentant du pays hôte de la MINUSMA, je tiens tout d'abord à reconnaître et à saluer l'immense contribution du personnel de la MINUSMA au processus de stabilisation au Mali, dans les conditions que je sais difficiles et complexes. Je rends ici un hommage particulièrement appuyé aux victimes, **à toutes les victimes**, civiles comme militaires, tombées sur le champ d'honneur au Mali. A leur famille et aux nations amies qui ont envoyé

leurs fils et filles au Mali, je voudrais dire que le peuple malien reste éternellement reconnaissant pour le sacrifice consenti pour la paix dans mon pays.

6. Les conditions difficiles de travail du personnel de la MINUSMA que je viens de souligner rappellent notre responsabilité collective d'allouer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre effective du mandat de la MINUSMA dans toutes ses composantes.
7. Au nombre de ces composantes, le Gouvernement du Mali met un accent particulier sur la protection des civils, conformément à la résolution 2584 (2021) adoptée le 29 juin 2021. Une action renforcée de la MINUSMA dans ce domaine, en appui aux efforts du Gouvernement du Mali, premier responsable de la protection de ses populations, permettra de briser le cycle de violences, en privilégiant la prévention des attaques prévisibles contre les populations locales, y compris le renforcement des mécanismes d'alerte précoce.
8. Dans le même esprit, la persistance des attaques asymétriques des groupes armés terroristes et extrémistes, contre les populations civiles mais aussi contre les forces nationales et internationales, tel qu'anticipé par le Secrétaire général dans son rapport, appelle à davantage de coordination entre les forces présentes sur le terrain, et par conséquent à des ressources humaines, techniques et financières adéquates.
9. Le deuxième aspect prioritaire auquel la délégation du Mali sera attentive durant les travaux de cette session porte sur les activités en lien avec l'assistance aux autorités maliennes en vue du rétablissement de la présence et de l'autorité du Mali sur toute l'étendue du territoire national.
10. Compte tenu du contexte sécuritaire marqué par le retrait de certaines forces internationales du Mali, mon Gouvernement attache une importance particulière à la mise à niveau technique, opérationnelle et financière de la MINUSMA pour mieux accompagner les forces armées maliennes à combler le vide sécuritaire ainsi créé.

Monsieur le Président,

11. **La sureté et la sécurité du personnel des Nations Unies** déployé au Mali revêtent également une importance cruciale pour le Gouvernement du Mali. A cet égard, nous examinerons toutes les options proposées pour les renforcer, y compris la mise à disposition de conditions de logements décentes et conformes aux normes onusiennes pour tous les contingents et forces de police, construites en matériaux durs, en lieu et place des structures préfabriquées.
12. Cette observation amènera naturellement la délégation du Mali à examiner l'état de mise en œuvre de la résolution A/RES/75/302 de l'Assemblée générale, qui, en ses paragraphes 15 et 16 demandait au Secrétaire général d'accorder une **attention particulière aux fournisseurs locaux** pour les

travaux et autres attributions de marchés, tant par la MINUSMA que par le Siège des Nations Unies.

13. Concernant le personnel civil en service à la MINUSMA, nous chercherons à mieux comprendre pourquoi, malgré les résolutions successives de l'Assemblée générale et les recommandations convergentes du CCQAB, toutes relatives à la **nationalisation des postes**, nous ne notons dans la proposition budgétaire sous examen, aucun effort en ce sens, dans la mesure où les 10 créations de postes et d'emploi temporaires ne concernent que le personnel recruté sur le plan international.

Monsieur le Président,

14. Une analyse historique et comparée démontre que la vie de chaque Mission de paix des Nations Unies comprend des périodes d'incertitude et de doute sur son efficacité à résoudre les difficultés pour lesquelles elle a été mise en place.
15. S'agissant du Mali, je voudrais dire sans ambages que, malgré ce que nous entendons ça et là, il n'existe au Mali aucun sentiment anti-MINUSMA. Il existe simplement des populations exaspérées par les attaques incessantes qui déciment des familles entières et privent les survivants de moyens de subsistance. Face à cette frustration des populations, dirigées tant à l'endroit des autorités maliennes que des forces de la MINUSMA, la délégation du Mali, outre les remarques que j'ai faites tantôt, insistera pour un renforcement de ressources pour les projets à effet rapides et les activités programmatiques, qui favorisent un climat de confiance et de compréhension des populations envers la Mission onusienne au Mali. Nous examinerons ainsi les possibilités de conduire davantage de projets, au-delà des 96 proposés, avec un budget revu à la hausse.
16. Pour terminer Monsieur le Président, je vous réitère l'engagement du Mali, à ne ménager aucun effort pour parvenir à la conclusion fructueuse de ce point de l'ordre du jour, dans une démarche de coopération avec tous ses partenaires, sous le leadership du Groupe africain.

Je vous remercie de votre aimable attention.